



<http://www.touring.be/fr/vie-quotidienne/vehicule/accident-depannage/depannage-belgique/sourds-malentendants/index.asp>

Une assistance dépannage adaptée pour sourds et malentendants

Quand une personne sourde ou malentendante tombe en panne ou a un accident, elle doit passer par l'intermédiaire d'une autre personne pour faire aboutir sa demande d'assistance. Grâce aux infrastructures adaptées, Touring offre un service pratique et simple à utiliser pour toute personne sourde ou malentendante !

Besoin d'aide? Comment demander de l'assistance?

Ces 2 modes d'accès permettent à notre centrale de dépannage de traiter votre demande dans les délais les plus brefs.

Via SMS: 3024 *<http://www.touring.be/fr/pdf/sourds/SMS-fr.pdf>

Sur base d'un modèle prédéfini de message que nous vous aurons transmis, il vous suffira d'envoyer un sms au 3024 avec les informations suivantes :
numéro de membre, plaque de votre véhicule, lieu de la panne ou de l'accident, description du problème.

Via le fax: 070 22 52 32 **<http://www.touring.be/fr/pdf/sourds/Demande-fr.pdf>

Vous complétez [le formulaire de demande d'assistance](#) que vous aurez préalablement reçu, vous le faxer au 070/22 52 32 et notre centrale de dépannage s'occupera de vous immédiatement.

Comment vous inscrire? Vous choisissez une de nos formules de dépannage en Belgique : la formule de base ou la formule plus.

Vous pouvez **commandez en ligne** ou adressez-vous aux associations suivantes:
APEDAF, FFSB, FEVLADO, OPDOSS et TELECONTACT.

* valable pour Proximus, Mobistar et Base (EUR 0,5 par SMS)

** EUR 0,1735/minute à partir d'un poste fixe